

## PICHON, Pascal (ARS-BFC/BFC/DSP)

---

**De:** centrecrisesanitaire  
**Envoyé:** mardi 18 août 2020 20:06  
**À:** ARS33-CRISE; CHAMPION, Etienne (DG ARS HDF); COIPIET, Jean-Jacques (ARS-PDL/DG); DE BORT, Clara (ARS-GUYANE); DE-MESTER, Philippe (ARS-PACA/DG); DENUX, Valérie (ARS-GUADELOUPE); DESAILLY-CHANSON, Marie-Ange (ARS-GRANDEST); GRALL, Jean-Yves (ARS-ARA/DIRECTION GENERALE); HABERT, Laurent (ARS-CVL); LADOUCETTE, Martine (ARS-REUNION); LAFORCADE, Michel (ARS-NA/DIRECTION GENERALE); LECENNE, Marie-Hélène (ARS-CORSE/DIRECTION GENERALE); MULLIEZ, Stéphane (ARS-BRETAGNE/DIR-GENERALE); PRIBILE, Pierre (ARS-BFC/BFC/DG); RICORDEAU, Pierre (ARS-OC/DG); DEROCHE, Thomas (ARS-NORMANDIE/DIR/DIRECTION); ROUSSEAU, Aurélien (ARS-IDF/DIRECTION-GENERALE/CABDIR); VIGUIER, Jérôme (ARS-MARTINIQUE); VOYNET, Dominique (DIRECTION MAYOTTE); ARS971-CRISE; ARS-MAYOTTE-CRISE; ARS-REUNION-CRISE; LD-ARS CRISE (Metropole) 2017; ARS971-ALERTE; ARS972-ALERTE; ARS976-ALERTE; ARS-974-ALERTE; ARS14-ALERTE; ARS2A-ALERTE; ARS35-ALERTE; ARS45-ALERTE; ARS59-ALERTE; ARS69-ALERTE; ARS973-ALERTE; ARS-BFC-ALERTE; ARS-GRANDEST-ALERTE; ARS33-ALERTE; ARS75-ALERTE; ARS31-ALERTE; ARS13-ALERTE; ARS44-ALERTE  
**Cc:** ARSZONE13-DEFENSE; arszone33-alerte; ARSZONE35-ALERTE; ARSZONE54-ALERTE; ARSZONE59-DEFENSE; ARSZONE69-ALERTE; ARSZONE75-ALERTE; ARSZONE972-DEFENSE;; ARSZONEOI-ALERTE; 'Agence de santé Wallis et Futune'; 'ARASS PF'; 'ATS Saint Pierre et Miquelon'; VIDALENC, Muriel (SGMCAS); 'DASS Nouvelle Calédonie'; KLEIN, François (DGS/MOM); 'veille@sante.gov.pf'; ARS-PILOTAGE-NATIONAL, SECRETARIAT; centrecrisesanitaire  
**Objet:** [COVID-19] ACTUALISATION Message MINSANTE 2020\_144 : MESURES DE CONTROLE SANITAIRE AUX FRONTIERES EN VUE DE LIMITER LE RISQUE D'IMPORTATION DE COVID-19  
**Pièces jointes:** Circulaire - Frontières extérieures règles applicables aux personnes en provenance des pays identifiés comme zones de circulation de l'infection du SARS-CoV-2.pdf; 20200814 - 6203-SG- Admission exceptionnelle sur le territoire national de ressortissants libanais résidant au Liban.pdf

Madame, monsieur,

Suite à la parution du **Décret n° 2020-1035 du 13 août 2020** modifiant le décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé, vous trouverez **ci-dessous la liste actualisée des pays à risque** qui vous avait été envoyée dans le MINSANTE 144. L'entrée en vigueur de ce décret, et donc la mise en place des mesures sanitaires pour les nouveaux pays, est prévue pour demain.

- **Liste des pays intégrés dans l'Annexe 2 ter du Décret 2020-860 du 10 juillet 2020** dit « Pays très rouge de catégorie 2 » pour laquelle la réalisation d'un test virologique par RT-PCR avant l'entrée sur le territoire national est nécessaire (les nouveaux pays sont en rouges) :

- Afrique du Sud ;
- Algérie ;
- Argentine ;
- Arménie ;
- Bolivie ;
- Bosnie-Herzégovine ;
- Brésil ;
- Chili ;
- Colombie ;
- Costa Rica ;
- Guinée équatoriale ;

- Inde ;
- Israël ;
- Kirghizstan ;
- Kosovo ;
- Koweït ;
- Liban ;
- Madagascar ;
- Maldives ;
- Mexique ;
- Moldavie ;
- Monténégro ;
- Oman ;
- Pérou ;
- Qatar ;
- République dominicaine ;
- Serbie ;
- Territoires palestiniens ;
- Turquie.

Selon les prévisions d'arrivée de la Direction Générale de l'Aviation Civile, aucune modification n'est apportée à la liste des aéroports concernés par la mise en place d'un dispositif sanitaire.

Par ailleurs, plusieurs textes réglementaires relatifs au contrôle sanitaire aux frontières ont été diffusés/actualisés. Vous trouverez ci-joint :

- Une circulaire Premier Ministre relatives **aux règles applicables aux personnes en provenance des pays identifiés comme zone de circulation de l'infection du SARS-COV2**. Celle-ci définit les motifs d'exemption à l'entrée sur le territoire, les mesures sanitaires selon le classement des pays dans les annexes « 2bis et 2ter », les mesures aux points d'entrées depuis un port international et les modalités d'entrée sur le territoire des collectivités d'outre-mer.
- Une circulaire Premier Ministre concernant la **dérogation des motifs accordée aux personnes voyageant depuis le Liban** suite aux explosions survenues sur le port de Beyrouth. L'attestation de déplacement international ne sera pas exigée. Cependant, le Liban étant dans l'annexe 2 ter, les mesures sanitaires prévues s'appliquent, notamment la politique de dépistage à l'arrivée.
- Une évolution de la liste des **pays dit « Verts »** dans l'[arrêté du 14 Août 2020](#), avec **une sortie du Maroc** de cette liste (le Maroc devient un pays rouge pour lequel les voyageurs doivent être incités à la réalisation d'un test et à la quarantaine).

Le **système de dérogation individuelle concernant les Etats Unis** qui autorisait certains ressortissants à entrer sur le territoire national avec un laissez-passer sanitaire à la place du test devait prendre fin le 17 Août, il **devient pérenne**.

S'agissant du Royaume-Uni, le centre de crise sanitaire est dans l'attente d'une instruction du Premier Ministre sur la réciprocité des mesures de quarantaine.

En complément, le centre de crise sanitaire a sollicité le CIC sur la conduite à tenir pour les vols non réguliers en provenance des pays très rouge (rapatriement ou vol non commerciaux) ainsi que sur la reprise des liaisons maritimes et des croisières.

Vous en souhaitant bonne réception.

Bien cordialement,

## Centre de Crise Sanitaire

Sous-Direction de la Veille et de la Sécurité Sanitaire

Tél : 01 40 56 75 11 / Fax : 01 40 56 56 54

[centrecrisesanitaire@sante.gouv.fr](mailto:centrecrisesanitaire@sante.gouv.fr)



**DGS**  
Direction générale de la Santé

 [solidarites-sante.gouv.fr](http://solidarites-sante.gouv.fr)  
 [@AlerteSanitaire](https://twitter.com/AlerteSanitaire)



Les activités du CORRUSS sont certifiées ISO 9001- version 2015

### Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains  
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans  
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs  
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,  
éviter les embrassades

Les ministères sociaux agissent pour un développement durable.

Préserveons l'environnement : n'imprimons que si nécessaire !